

**DEMANDES D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 19 février 2020, à compter de 18 h 30,  
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,  
101, promenade CentrepoinTE

**Dossier n<sup>os</sup> :** D08-01-20/B-00005, D08-01-20/B-00006  
**Propriétaire(s) :** Omar Zahabi et Samah Zahabyd  
**Emplacement :** 24, (20), avenue Inverkip et voie 25 Pennard  
**Quartier :** 10 - Gloucester-Southgate  
**Description officielle :** partie de l'îlot 13, 4M-997  
**Zonage :** R4S  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DES DEMANDES :**

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en trois parcelles distinctes. Une parcelle sera occupée par la maison du bout de la rangée existante et il est projeté de créer deux nouvelles parcelles pour aménagement résidentiel futur.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 6 du plan 4R qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Dossier	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00005	9,85 m	irrégulière	283,5 m <sup>2</sup>	2 et 5	20, avenue Inverkip (vacante)
B-00006	22,05 m	irrégulière	386,8 m <sup>2</sup>	3	25, voie Pennard (vacante)

Le terrain conservé est représenté par les parties 1, 4 et 6 dudit plan. Il aura une façade de 8,61 mètres sur une profondeur irrégulière. Sa superficie sera de 267,0 mètres carrés. Cette parcelle est occupée par la maison du bout de la rangée existante et est située au 24, avenue Inverkip.

**LES DEMANDES** indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.